



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 20 mai 2025

01/05-2025 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE REEMPLACEMENT ET LA MODERNISATION DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire indique que suite à un diagnostic d'urgence sur la chaudière assurant le chauffage de l'ensemble du groupe scolaire (écoles élémentaire, maternelle et périscolaire), il s'avère que l'équipement est irréparable.

Au vu du caractère imprévu de cette panne, une évaluation du coût de remplacement de la chaudière a été sollicitée auprès d'entreprises spécialisées dont le montant est estimé à 83 335 €.

Compte-tenu du fait qu'il s'avère indispensable de disposer d'un système de chauffage fonctionnel dès la rentrée 2025, Monsieur le Maire propose :

- d'approuver le projet de remplacement de la chaudière ;
- de procéder à des demandes de subventions auprès de financeurs publics (Etat, communauté de communes)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- valide le projet de remplacement de la chaudière
- autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de financeurs publics (Etat, communauté de communes)
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

Vu pour être affiché le 22 mai 2025 conformément aux prescriptions de l'article
L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RETONFEY, le 22 mai 2025

Le Maire
Le Maire,
Christian PETIT

